



LA MARE DU PINNEBEEK

Un réservoir d'amphibiens

La mare du Pinnebeek, à l'orée septentrionale de la forêt de Soignes à Watermael-Boitsfort, est la plus petite réserve naturelle de la Région bruxelloise : une trentaine d'ares, tout au plus. Recueillant les eaux de ruissellement des deux versants qui la ceignent, elle est devenue le lieu de reproduction de nombreux amphibiens vivant en forêt de Soignes. Préserver ce site fait partie des mesures indispensables au maintien d'espèces devenues vulnérables en raison de l'urbanisation et du recul des zones humides.

UN PEU D'HISTOIRE

Si le toponyme « Pinnebeek » (orthographié selon les documents « Pinnebeke », « Pinnebeck », « Pennebeke ») apparaît sur des cartes anciennes de la forêt de Soignes, il ne désigne pas, à ces époques lointaines, le site de l'actuelle mare du Pinnebeek. En 1515, c'était en effet, le nom d'un étang de Boitsfort mis en location par le Prieuré du Rouge-Cloître. En 1659, il concerne un étang adjacent à celui de Tenreuken. Un siècle plus tard, on ne parle plus à cet endroit d'étang, mais du petit vivier « De Pennebeke ».

En fait, l'actuelle mare du Pinnebeek est de constitution récente. Elle doit sa formation à la construction du lotissement du « Parc des Princes » à Auderghem ; un chantier qui s'étale de 1956 à 1962. Le chemin qui, depuis l'auberge « Au repos du Chasseur », conduisait à une petite briqueterie désaffectée est alors rehaussé et élargi pour devenir l'axe central du quartier. Barrant ainsi le vallon, le contrefort de cette nouvelle avenue, baptisée Jean-François Leemans, va occasionner, en contrebas, dans la forêt de Soignes, une retenue des eaux de ruissellements qui deviendra la petite mare du Pinnebeek.

Pendant longtemps, cette frange humide de la forêt de Soignes sera le terrain de jeux des enfants du quartier. Fort fréquentée, elle devient aussi un dépotoir ; certains n'hésitant pas à y jeter leurs déchets verts (et autres). Ajoutés aux chutes de feuilles, ces dépôts organiques vont provoquer un comblement progressif de la mare.

Plusieurs vallons humides de la forêt de Soignes obtiendront en 1992 le statut protégé de réserves naturelles régionales. La mare du Pinnebeek en fait partie. De plus, enclavée dans la forêt de Soignes, elle est intégrée, à l'instar de l'ensemble du massif, au réseau Natura 2000.

DESCRIPTIF GENERAL : UNE MARE FORESTIERE

Le site classé du Pinnebeek est un fond de vallon humide de la forêt de Soignes. De forme plus ou moins triangulaire, il se compose d'une mare forestière, de deux versants pentus et boisés, l'un orienté à l'est, l'autre à l'ouest et du remblai de la voirie qui marque la limite nord de la réserve. La mare est entourée d'une petite frange de prairie forestière.

La forêt qui borde la mare, mélange de chênes et de mélèzes d'Europe, date de l'après-guerre quand il fallut remplacer les arbres coupés durant le conflit pour servir de bois de chauffage à la population locale. Elle n'a donc pas du tout le profil type de la forêt de Soignes



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

La mare du Pinnebeek est un véritable réservoir d'amphibiens. C'est là son principal intérêt.

Elle est fréquentée par les crapauds communs reconnaissables à leur corps massif recouvert d'une peau pustuleuse, les grenouilles rousses (l'espèce la plus répandue à Bruxelles) et, dans une moindre mesure par quelques grenouilles vertes sans doute échappées de bassins privés.

Au moment de la reproduction, ces différentes espèces entreprennent une véritable migration depuis leur site d'hivernage vers la mare du Pinnebeek où elles déposent leurs œufs (en amas flottants pour la grenouille rousse, en longs cordons pour le crapaud) avant de reprendre ensuite, pour la plupart, le chemin de la forêt.

Les trois espèces de tritons présents à Bruxelles, à savoir les tritons alpestres (les plus répandus), ponctués et palmés y sont généralement observés et s'y reproduisent à leur tour.

La présence de tous ces amphibiens attire souvent des hérons.

A certaines périodes de l'année, la mare se couvre de lentilles d'eau car le milieu est très riche en matière organique. On y trouve aussi l'Iris des marais, la fleur jaune emblématique de la Région bruxelloise.

PRINCIPE DE GESTION

La première intervention de Bruxelles Environnement pour la mare du Pinnebeek fut de nettoyer le site de tous les déchets qui y avaient été entreposés au fil des années. Le curage manuel de la mare fut à l'époque, particulièrement laborieux. Aussi, pour éviter de répéter l'opération de manière régulière, deux mesures furent envisagées : éclaircir les abords pour limiter la quantité de feuilles tombant dans la mare et entreprendre auprès des riverains, une campagne d'information pour les sensibiliser au respect des lieux, à sa richesse biologique, mais aussi à sa fragilité qui n'autorise aucune activité de loisirs à cet endroit. Ces démarches ont porté leurs fruits : aujourd'hui, le site est reconnu, apprécié par les riverains et on n'y constate plus de déversages sauvages. Néanmoins, par mesure de précaution, une clôture limite désormais l'accès à la réserve, tout en laissant le passage pour la faune.

La gestion du site est essentiellement tournée vers la conservation des amphibiens qui fréquentent la mare. Dans ce contexte, Bruxelles Environnement y a installé des fossés à crapauds. Fidèles au lieu qui les a vu naître, beaucoup d'entre eux quittent au printemps la forêt pour rejoindre la mare du Pinnebeek où ils se reproduisent. Se détournant de leurs trajectoires, certains ratent la mare et atteignent l'avenue Leemans où ils se font écraser par les voitures. Les fossés sont destinés à les récupérer lorsqu'ils s'éloignent de la mare et à les réorienter vers elle.

Depuis cette réalisation et la restauration du site, son entretien annuel (il a lieu en dehors de la période de reproduction des batraciens) comprend un curage manuel du fossé à crapauds et la fauche de la végétation aux abords de la mare.

ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord-est, le Jardin Jean Massart et le Rouge-Cloître,
- Au nord-ouest, les parcs Tenreuken, Seny et Bergoje
- A l'ouest, le parc Axa
- Au sud, la forêt de Soignes
- Au sud-ouest, les parcs du Leybeek et Tournay Solvay, l'étang de Boitsfort et le Domaine des Silex



Superficie : 30 ares

Typologie : Réserve naturelle régionale

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale

Gestion : Bruxelles Environnement

Classement : Le la mare du Pinnebeek a obtenu le statut de réserve naturelle régionale en vertu de l'arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 27 avril 1992.

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Dans une optique de préservation de son patrimoine biologique, la réserve naturelle du Pinnebeek n'est pas accessible. Toutefois, la mare est visible depuis l'avenue Jean-François Leemans qui la surplombe.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous aux gardes forestiers qui sillonnent la forêt de Soignes et d'une manière générale à Bruxelles Environnement : 02/775 77 38 pour le service forestier ou 02 / 775 75 75 pour le service info, info@bruxellesenvironnement.be

EQUIPEMENTS

La mare du Pinnebeek est clôturée et indiquée par un panneau d'information. Poubelles et bancs sont disposés le long du tronçon de la Promenade Verte qui passe à proximité.

ENTRÉES

La mare du Pinnebeek se situe à Watermael-Boitsfort en contrebas du carrefour des avenues Charles Albert, Tenreuken et Jean-François Leemans.

ACCESSIBILITÉ PMR

Oui sur l'avenue Jean-François Leemans. La réserve du Pinnebeek n'est de toute manière pas accessible aux promeneurs.

TRANSPORTS PUBLICS

Tram 94 (arrêt Tenreuken)

Bus 42 (arrêt Transvaal), 95 (arrêt Fauconnerie)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les brochures et dépliants de Bruxelles Environnement :
 - [La forêt de Soignes](#)
- Plus d'info sur [les réserves bruxelloises](#)
- Plus d'info sur [Natura 2000](#)
- Plus d'info sur [La Promenade Verte](#)
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Le site de la [Plateforme de la forêt de Soignes](#)
- Le site de la [forêt de Soignes](#)
- L'atlas des [amphibiens et reptiles de la Région de Bruxelles-Capitale](#)

